

Décision du Président

N°130-2025

Objet : Nomination mandataire de la régie de recettes « Forfaits ski Jeunes » de la communauté de communes Alpes Provence Verdon 2025/2026

Par délibération du 16 juillet 2020, le conseil communautaire a confié par délégation au Président le soin de « Créer, modifier et supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services ».

Il convient de nommer des mandataires pour la régie de recettes « Forfaits ski Jeunes » de la communauté de communes Alpes Provence Verdon 2025/2026.

➤ Mandataires :
Madame Laure DEMARIA
Madame Justine MARTINS

Décision

Compte tenu de ce qui précède, le Président décide :

- **DE NOMMER** à compter du 03 novembre 2025 par arrêté Madame DEMARIA Laure et Madame Justine MARTINS en tant que mandataires de la régie de recettes « Forfaits ski Jeunes » de la communauté de communes Alpes Provence Verdon 2025/2026

Fait à Saint André les Alpes,
Le 23 octobre 2025
Le Président,



Maurice LAUGIER